



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## Procès-verbal

Séance du 1<sup>er</sup> mai 2019

19 h 10 – École Henri-Forest

### Présences :

Sophie Bélair, directrice	Julie Harnois, parent
Rosalie Trépanier, enseignante	Mathilde Quillaud, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Sébastien Dutil, parent
René Goulet, enseignant	Jean-Philippe Bernard, parent
Marie-Claude Hétu, service de garde	Stéphanie Charbonneau, parent

### Absences :


### Invités :


### 1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Respect du quorum et adoption de l'ordre du jour par résolution (**CÉ-HF-01052019-1**).  
Proposé par M. Dutil, appuyé par M<sup>me</sup> Trépanier.

### 2. Mot de la présidente

La présidente souhaite une bonne soirée à tous et souligne qu'il reste deux mois et demi de cours.

### 3. Question du public

Une élève de l'école, Daphnée Bernard, demande si le poème inscrit sur la cage d'escalier sera conservé. M<sup>me</sup> Bélair explique que la murale de bouchons a été retirée par souci d'hygiène. Un projet de construire une nouvelle murale avec l'artiste Nelson Begin est prévu. Comme le poème ne sera plus en lien avec la murale, celui-ci sera retiré. Cependant, le poème pourrait être pris en photo et affiché sur un mur à l'école.

Daphnée Bernard demande également s'il y aura une sortie des finissants. M<sup>me</sup> Bélair indique qu'il n'y a pas de sortie prévue. Cependant, la fête des finissants aura bien lieu.

Madame Quillaud indique qu'un parent s'est plaint de la vétusté et de l'état des toilettes. M<sup>me</sup> Bélair répond que les démarches sont en cours afin de remédier à la situation.

#### **4. Procès-verbal, adoption et suivi**

Le procès-verbal est déposé.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mars 2019 par résolution (**CÉ-HF-01052019-2**). Proposé par M. Bernard, appuyé par M<sup>me</sup> Harnois.

M<sup>me</sup> Bélair fait état des suivis :

- Une correction en groupe a eu lieu au niveau des 4<sup>e</sup> année.
- Katag : Les élèves sont satisfaits du cours de parascolaire. Il y a eu beaucoup de commentaires positifs.

#### **5. Mot de la direction**

M<sup>me</sup> Bélair indique que la 2<sup>e</sup> étape s'est bien passée dans la majorité des niveaux. Elle précise que le stress des examens de fin d'année risque d'être présent et que les parents doivent être attentifs à leurs enfants. La collaboration entre l'école et les parents est plus importante que jamais.

Également, l'équipe-école commence les préparatifs pour l'année prochaine. La perte des journées pédagogiques crée une pression supplémentaire sur les enseignants.

#### **6. Horaire de l'élève 2019-2020 – scénarios A et B**

M<sup>me</sup> Bélair situe le contexte : le ministre de l'Éducation a annoncé l'augmentation de la durée des récréations pour avoir deux périodes de 20 minutes par jour. Cependant, aucune ressource supplémentaire n'est prévue.

Plusieurs contraintes sont à prendre en compte : l'horaire des autobus, la taille de la cour, qui oblige à avoir quatre périodes de récréation au lieu de deux, le fait que certains élèves habitent loin (seule classe DIL de la CSMB)...

Pour répondre aux nouvelles exigences, un horaire a été créé, qui commence la journée plus tôt et coupe dans le temps de déplacement. Cet horaire théorique ne pourra pas se réaliser dans les faits et c'est l'enseignement qui en pâtira (moins de temps de récupération, temps de déplacement qui empiètera sur l'enseignement...).

Considérant tous les éléments énoncés, l'école et la Commission scolaire font actuellement des représentations auprès du Ministère. Dans l'attente d'une confirmation, le conseil d'établissement se prononce sur deux horaires : le scénario A (maintien de l'horaire actuel) et le scénario B (modification pour inclure deux récréations de 20 minutes).

Adoption par résolution (**CÉ-HF-01052019-3**) de l'horaire de l'élève 2019-2020, scénario A en priorité, et advenant une obligation ministérielle, de l'horaire de l'élève 2019-2020 scénario B. Proposé par M<sup>me</sup> Trépanier, appuyé par M. Dutil.

#### **7. Présentation des résultats du SEVI 2017-2018**

M<sup>me</sup> Bélair présente au conseil d'établissement les résultats du test SÉVI 2017-2018, que M. Haché n'avait pas eu le temps de présenter.

## **8. Projet éducatif 2019-2023**

M<sup>me</sup> Bélair indique qu'un comité a été formé à l'école, qui a ciblé deux enjeux : la réussite de tous les élèves, le bien-être de tous les élèves. Le projet éducatif découle du plan stratégique de la Commission scolaire.

Il est demandé d'ajouter dans le document la définition de violence sociale et celles des autres formes de violence.

Adoption du projet éducatif 2019-2023 par résolution (**CÉ-HF-01052019-4**). Proposé par M<sup>me</sup> Quillaud, appuyé par M. Bernard.

## **9. Fête de fin d'année**

La fête de fin d'année aura lieu le 20 juin. Des jeux gonflables (compagnie Raf-O-Fun) seront installés pour l'occasion, à l'initiative de M<sup>me</sup> Langlois.

## **10. OPP**

L'OPP propose une levée de fonds sous la forme d'un BBQ le 7 juin dans la cour d'école. Tous les items seront vendus 1 \$ (ou 3 \$ pour la barbe à papa). Les fonds amassés serviront, à terme, à acquérir un projecteur pour le gymnase (valeur de 12 000 \$).

Adoption de l'activité de levée de fonds le 7 juin par résolution (**CÉ-HF-01052019-5**). Proposé par M<sup>me</sup> Bergeron, appuyé par M<sup>me</sup> Quillaud.

## **11. Service de garde**

### **11.1 Journée pédagogique**

M<sup>me</sup> Héту présente la liste des activités prévues pour les journées pédagogiques 2019-2020. Les membres soulignent la diversité des options présentées. Aussi, certaines activités seront partagées avec l'école L'Eau vive.

### **11.2 Traiteur scolaire**

Avant de renouveler le contrat du traiteur actuel, les membres souhaitent explorer d'autres options. Ainsi, une autre compagnie (YUM) a été invitée à faire une dégustation, tout comme le traiteur actuel. Les membres discutent de la logistique et du conditionnement et donneront leur avis sur les plats dans les jours à venir. Un sondage auprès des parents utilisateurs pourra être fait à la fin novembre, début décembre pour avoir leur opinion sur les services offerts par le traiteur.

## **12. Mot du délégué de parents**

Rien à signaler

## **13. Mot des enseignants**

M. Goulet annonce son départ en congé de paternité.

## **14. Correspondance**

Les projets de calendrier des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, pour l'année 2019-2020 ont été acheminés aux membres.

**15. Varia**

Rien à signaler.

**16. Date de la prochaine assemblée**

Il est proposé de déplacer la dernière rencontre du conseil d'établissement au 12 juin (au lieu du 5 juin). Les membres sont invités à 18 h 45 afin de partager quelques bouchées avant le début de la rencontre.

**17. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20 h 51.

*Stéphanie Charbonneau*  
*Présidente*

*Sophie Bélair*  
*Directrice*